

## Réunion du comité Immersion - 9/12/2010

Présents :

Baudouin Branders	Directeur
Mathieu Van Cottom	Membre du P.O.
Anneleen Van Schoonbeek	Enseignante
Audry Monin	Enseignant
Pepijn Borghs	Enseignant
Alexandra Serckx	Parent
Charlotte Van Brussel	Parent
Pierre Waldeyer	Parent
Jean-François Nieuwenhuys	Parent
Anne Legrand	Linguiste ITC

1. Introduction de la réunion par Baudouin Branders, qui fait un historique du comité immersion et rappelle sa mission première : *comment aider l'école JP II à réussir l'immersion sans intervenir dans le champ pédagogique (mission des enseignants néerlandophones) ?*

2. Baudouin Branders fait la lecture du chapitre consacré à l'immersion du projet de rapport d'activités de l'école pour l'année 2010.

→ à retenir :

- a) 2010-2011 verra les premiers élèves « immergés » de 6<sup>ème</sup> primaire passer le CEB au mois de juin. Sur base des résultats des évaluations externes non certificatives régulièrement effectuées depuis la mise en place de l'enseignement en immersion, les compétences en mathématiques des ces élèves sont parfaitement conformes aux compétences légalement requises, et parfois même davantage. De très légères lacunes ont été décelées en de rares occasions et il y a été remédié rapidement.

Follow-up : Une évaluation des compétences « Immersion » des élèves quittant JP II serait utile ; de manière plus large, elle serait appréciée pour tous les élèves immergés, tant en 5-8 qu'en 8-12.

- b) Afin d'aider les enseignants, les programmes de la Communauté Française ont été traduits pour les enseignants néerlandophones, afin, notamment de pouvoir adapter la méthode REKENSPRONG des éditions Van In (collection de manuels de mathématiques couramment utilisée dans les écoles primaires de la Communauté Flamande et sélectionnée par les enseignants NL de JP II.)
- c) Il reste très difficile de mettre sur pieds des formations pour les enseignants NL, malgré la volonté de ces derniers d'y participer (manque de participants, etc ...)

3. Tour de table

- a) Alexandra Serckx s'étonne du et regrette le manque total de soutien de l'immersion au niveau politique ; Baudouin Branders ne peut que le confirmer en soulignant, tout en le relativisant, le succès apparent de ce type d'enseignement qui ne concernerait que 5 % des écoles primaires en CF.

- b) L'AP s'est fortement inquiétée lors de sa dernière réunion de la problématique du décret inscription, ne réservant quasiment aucune priorité aux élèves provenant ayant suivi l'immersion en primaire et souhaitant poursuivre en secondaire. Cela pose notamment des soucis pour les parents souhaitant voir leur enfant entrer dans une école « fort demandée » telle, par exemple en Brabant Wallon, le collège du Christ-Roi à Ottignies. L'AP a décidé de tenter des pressions tant au niveau de l'UFAPEC que des décideurs politiques. Il semblerait qu'on ne peut exclure des modifications légères du décret pour la rentrée 2011-2012. Le comité immersion décide de son côté qu'un accompagnement des parents des élèves de 6<sup>e</sup> primaire est souhaitable.

De façon pratique, il sera constitué un dossier reprenant

- a. Un état des lieux de ce qui a été au niveau de l'immersion à l'école JP II
- b. Une liste des écoles secondaires proposant l'immersion NL dans la région de Perwez avec leurs différents projets.

Follow-up : Alexandra Serckx, Anneleen Van Schoonbeek,  
Charlotte Van Brussel et Pierre Waldeyer.

- c) *Baudouin Branders relaie des demandes de parents visant à démarrer l'immersion dans le cycle 2-5/5.*

►► Même si cela est de toutes manières interdit par la CF, le tour de table dégage une quasi-unanimité pour rejeter cette idée. En effet, Anneleen, notamment, insiste sur les difficultés pratiques que présenterait une telle mise en place. Néanmoins, une légère ouverture de l'oreille pourrait s'envisager à ce stade (petites chansons ou comptines). Des initiatives dans le même sens peuvent être prises par les parents à la maison (chansons, jeux, dessins animés, etc ...)

- d) *Certains parents d'enfants du cycle 8-12 ne connaissant pas ou tellement peu le néerlandais se sentent désemparés pour l'accompagnement des travaux à domicile.*

►► Il est rappelé que les parents de l'école JP II ne doivent être bilingues (Mathieu Van Cottom), et les élèves en mesure d'effectuer leurs devoirs seuls (Pepijn Borghs). Cela dit, afin de remédier à ce souci légitime de parents, il est demandé aux enseignants NL d'en prendre bien conscience et de montrer à ces parents qu'ils assurent le suivi du travail à domicile, en assurant la correction des devoirs et en s'assurant que cette dernière est bien comprise par l'élève. Il est également rappelé aux parents qu'à l'inscription, il leur est clairement demandé d'adhérer à ce projet d'immersion qui implique nécessairement des communications en néerlandais.

- e) Comment « améliorer » l'immersion à l'école JP II ? Vaste débat que le temps restant ne permet pas de clôturer ....

La réunion prend fin à 22h.

